



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Reconnaître, revaloriser et développer l'accueil familial

Question écrite n° 44614

Texte de la question

M. Sébastien Chenu alerte M. le ministre des solidarités et de la santé sur la situation de Thérèse Bauwens, à Louches dans le Nord, qui a commencé une grève de la faim depuis plus de dix jours, afin d'interpeller les autorités sur la situation précaire des accueillants familiaux. L'accueil familial consiste à la prise en charge d'une personne âgée, ou en situation de handicap, qui rencontre des difficultés temporaires ou permanentes. Ce type d'hébergement permet à la personne de continuer de vivre au sein de la société, de mener une vie active, tout en bénéficiant de l'accompagnement nécessaire. C'est une alternative souple, une passerelle, entre le maintien à domicile et l'hébergement en Ehpad ou en maison de retraite. Alors que la France compte environ 1,3 million de personnes âgées dépendantes, il n'y a qu'un peu plus de 600 000 places en Ehpad. D'ici 2070, 18 % de la population aura plus de 75 ans. Le problème de l'accueil des aînés est donc réel et urgent. Le rapport Libault de mars 2019 alertait déjà sur cette question et sur la nécessité de créer un statut de l'accueillant familial. Le 8 septembre 2020, Brigitte Bourguignon, ministre déléguée auprès du ministre des solidarités et de la santé, chargée de l'autonomie, affirmait que le Gouvernement souhaitait développer l'accueil familial et créer un véritable statut d'accueillant familial. De même, les députées Mireille Robert et Josiane Corneloup ont rendu un excellent rapport d'information en décembre 2020. Les accueillants familiaux exercent toujours leur fonction dans la précarité et subissent de plein fouet la flambée des prix, après avoir subi la crise sanitaire, pendant laquelle ils ont été très largement mobilisés. Aujourd'hui, rien n'a été fait ! Le scandale Orpéa est apparu au grand jour, remettant en avant la question du grand âge, de l'autonomie et des conditions de vie des anciens. Le geste fort de Thérèse Bauwens d'entamer une grève de la faim ne doit pas être vain ! La question de la dépendance doit être traitée dès maintenant. Il est urgent de mettre en place une politique reposant sur le trio maintien à domicile, accueil familial et hébergement en Ehpad ou maison de retraite. Les accueillants familiaux représentent une véritable solution humaine et souple pour l'avenir de la société. Il lui demande donc quelle réponse il entend apporter à Thérèse Bauwens, quelle solution de reconnaissance d'un statut pour les accueillants familiaux et quelle politique il souhaite mettre en œuvre dans le cadre du vieillissement de la population et de la dépendance.

Données clés

Auteur : [M. Sébastien Chenu](#)

Circonscription : Nord (19^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44614

Rubrique : Professions et activités sociales

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er mars 2022](#), page 1281

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)